

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 16 (1945)
Heft: 5

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Paraissant 8 à 12 fois par an

Président de l'A. D. I. J. : M. F. REUSSER, Moutier Tél. 9 40 07	Secrétaire de l'A. D. I. J. et Administr. du Bulletin : M. R. STEINER, Delémont Tél. 2 45 83	Caissier de l'A. D. I. J. : M. H. FARRON, Delémont Tél. 2 16 57
-------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------

Compte de chèques postaux : IVa 2086, Delémont. — **Abonnement annuel**: fr. 5.—, **le numéro**: 75 ct. — **Publicité**: S'adresser au Secrétariat de l'A. D. I. J. à Delémont.

Editeur: Imprimerie du « Démocrate » S. A., Delémont.

Pour toute reproduction de textes, indiquer la source.

La protection de la nature dans le Jura bernois

La civilisation moderne tend, par les progrès de sa technique, à modifier de plus en plus la surface du sol, voire sa configuration : canaux, tranchées, barrages de fleuves, lacs artificiels, drainages et assèchements, extensions des cultures, etc. Ces transfigurations des aspects géographiques ne vont pas sans entraîner des modifications profondes des conditions d'existence de tous les êtres vivants, animaux et plantes, modifications qui exigent une adaptation nouvelle, quand elles ne font pas disparaître les espèces qui peuvent être utiles et intéressantes, des arbres vénérables, des sites remarquables. Dans de nombreuses régions, le gibier est en voie de disparition totale. Il fut une époque où nos rivières et nos lacs étaient si poissonneux, malgré la présence de nombreuses loutres, de hérons et de martins-pêcheurs, que la pêche nourrissait une partie des gens du peuple. La destruction intensive des haies de nos finages, le long des voies ferrées, entraîne la diminution des oiseaux insectivores, ces précieux auxiliaires des agriculteurs. La culture jardinée des forêts conduit à la disparition progressive de plantes intéressantes au point de vue économique, telles que fraisiers, framboisiers, ronces, etc. Et pourtant, l'on sait que l'économie forestière reconnaît qu'à la longue, c'est la forêt poussant naturellement qui donne le meilleur rendement.

Dès lors, n'avons-nous pas le devoir de créer pour nos aînés des réserves naturelles, des îlots de vie primitive au milieu des cultures maraîchères, agricoles et forestières ? Tous les pays du monde, sous l'impulsion des hommes de sciences, ont tenté, surtout depuis le début du siècle, ce sauvetage in-extremis. En Europe, les États scandinaves, la France, la Suisse, et d'autres